

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 21 juin 2017 à 18 h 00 en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane.

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité
Jérôme Landry, maire de Matane
Jean-Roland Lebrun, maire de Saint-Adelme
André Morin, maire de Grosses-Roches
Denis Santerre, maire de Baie-des-Sables

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur André Morin, préfet et maire de Grosses-Roches. Monsieur Olivier Banville, directeur général par intérim et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, est aussi présent.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 00.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum
 - 2- Adoption de l'ordre du jour
 - 3- Comité d'investissement
 - 4- Fermeture de la séance
-

RÉSOLUTION 367-06-17

VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du comité administratif sont présents et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Santerre et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 368-06-17

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – RECOMMANDATIONS –
DOSSIER #DLR-2017-013**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 296-06-15 du Conseil de la MRC de La Matanie désignant et mandatant le comité administratif afin qu'il agisse en tant que comité d'investissement pour le suivi des dossiers de développement économique de la MRC;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier #DLR-2017-013 et la présentation aux membres du comité par l'analyste financière de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le projet au montant de 305 000 \$ respecte les critères d'admissibilité et d'analyse du Fonds local d'investissement (FLI) et du Programme d'accompagnement des entreprises (PAE);

CONSIDÉRANT QUE le financement permettra d'assurer la pérennité d'un service de proximité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif / investissement recommande au Conseil de la MRC de La Matanie pour le dossier #DLR-2017-013, comme suit :

- **D'**autoriser un prêt du Fonds local d'investissement (FLI), volet Conventionnel, de 15 000 \$, au taux de TP +5.5 % sur 5 ans;
- **D'**autoriser un prêt du Fonds local d'investissement (FLI), volet Relève, de 15 000 \$, sans intérêts sur 5 ans;
- **D'**autoriser une subvention de 5 000 \$, non remboursable, du Programme d'accompagnement des entreprises (PAE), volet Démarrage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 369-06-17

Il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité de fermer la séance extraordinaire. Il est 18 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

Le préfet
André Morin

(signé)

Le directeur général par intérim
Olivier Banville, urb.

Je, soussigné, André Morin, préfet, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

*Le préfet
André Morin*